

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 561**23 mai 2003****SOMMAIRE**

Achem S.A., Luxembourg	26907	Dutch Investment Company S.A. Holding, Luxembourg	26900
Acrofin Investments S.A., Luxembourg	26922	E.I.I.G. S.A.H., Luxembourg	26918
AD Finance S.A.	26928	E.S. Control Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	26918
Akers Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	26889	Element Six S.A., Munsbach	26889
Alpha Invest S.A., Luxembourg	26911	Euro Consultancy Holding S.A., Luxembourg	26899
Apydos S.A., Luxembourg	26895	Euro Patrimoine S.A., Luxembourg	26925
Arcalia International, Sicav, Luxembourg	26907	Euro Real Estate S.A., Luxembourg	26926
B.P.D. S.A., Luxembourg	26916	Europ Services S.A., Luxembourg	26882
Baek Fund	26883	European Shoe Point S.A., Luxembourg	26895
Baillardel S.A.H., Strassen	26903	European Shoe Point S.A., Luxembourg	26895
Balsa S.A., Luxembourg	26888	Fedi S.A.H., Luxembourg	26915
Balsa S.A., Luxembourg	26882	Fidulor S.A.H., Luxembourg	26918
Banca Popolare di Verona - Banco S. Geminiano e S. Prospero, Succursale de Luxembourg	26886	Finholding S.A., Luxembourg	26914
Banco Popolare di Verona e Novara, Scarl, Succursale de Luxembourg	26883	Finlux Management Holding S.A., Luxembourg	26898
Barnico Holding S.A., Luxembourg	26897	Fiore Holding S.A., Luxembourg	26897
BBL Technix, Sicav, Luxembourg	26901	Fiore Holding S.A., Luxembourg	26900
Belron International S.A., Luxembourg	26889	Fiusari S.A.H., Luxembourg	26903
Belron S.A., Luxembourg	26889	Four Sixteen Holding S.A., Luxembourg	26925
Berlin S.A.	26899	Frohfeld A.G., Luxembourg	26911
Blader Holding S.A., Luxembourg	26904	Gallion International Holding S.A., Luxembourg	26926
Brickell Development S.A., Luxembourg	26904	Gay Time Ltd S.A., Luxembourg	26921
C.F.T. Finance S.A.H., Luxembourg	26912	Ginge-Kerr Luxembourg S.A., Howald	26913
Camoze Holding S.A., Luxembourg	26904	Global Art Fund (Sicav), Luxembourg-Strassen	26914
Capital Développement Europe S.A., Luxembourg	26919	Grec Invest Holding S.A., Luxembourg	26898
Caravela Fund Sicav, Luxembourg	26917	Haek Fund	26886
Caribe Holding S.A., Luxembourg	26908	HCEPP Luxembourg Czech Republic IV, S.à r.l., Luxembourg	26900
Colibri International S.A., Luxembourg	26910	HCEPP Luxembourg Poland II, S.à r.l., Luxembourg	26897
Colim S.A., Luxembourg	26913	HCEPP Luxembourg Poland II, S.à r.l., Luxembourg	26897
Comeurop+ S.A., Luxembourg	26912	HCEPP Luxembourg Poland III, S.à r.l., Luxembourg	26885
Compagnie Financière de l'Atlantique Holding S.A., Luxembourg	26898	HCEPP Luxembourg Poland III, S.à r.l., Luxembourg	26885
Compagnie Investissement Europe Holding Luxembourg S.A.H., Luxembourg	26905	HIM Holding S.A., Luxembourg	26900
Costa Dei Fiori S.A., Luxembourg	26908	Holdinter S.A.H., Luxembourg	26896
Cyberscouts Benelux S.A., Weiswampach	26928	Hysope Investment S.A., Luxembourg	26927
Dorchester S.A.H., Luxembourg	26918	IBL Investment Bank Luxembourg S.A., Luxembourg	
Dortmund S.A.H.	26901		

bourg	26896	Refina International S.A.H., Luxembourg.....	26919
IFA S.A., Luxembourg	26921	Rofa S.A., Luxembourg.....	26921
Ingrema S.A., Luxembourg	26919	S.C.T. Invest Holding S.A., Luxembourg	26899
Interjam Company S.A., Luxembourg	26903	S.T.G. Services Techniques et Généraux S.A., Foetz	26912
Japan Fund Management (Luxembourg) S.A., Munsbach.....	26888	Saint Aubin Développement S.A., Luxembourg ..	26920
JEF Financière S.A., Luxembourg	26915	Sidro Holding S.A., Luxembourg.....	26899
KB Lux Special Opportunities Fund, Sicav, Luxem- bourg.....	26916	Silotec S.A., Luxembourg.....	26923
Kentia Finance S.A., Luxembourg.....	26927	Small Cap Investment Holding S.A., Luxembourg	26905
Kitz S.A., Luxembourg.....	26900	So.Ge.Par S.A., Luxembourg.....	26926
Lambig Holding S.A., Luxembourg.....	26923	Société des Propriétés Phéniciennes S.A., Luxem- bourg	26926
Lamesch Exploitation S.A., Bettembourg	26904	Société Européenne de Participation Commer- ciale S.A., Luxembourg	26922
Land Investments S.A., Luxembourg	26906	Société Intercontinentale de Négoce S.A., Luxem- bourg	26909
Latky S.A.H., Luxembourg.....	26905	Soclima S.A., Foetz.....	26909
Lokrine Holding S.A., Luxembourg	26924	Socom Participation S.A., Foetz	26911
Longfield Investments S.A., Luxembourg	26916	Socom S.A., Foetz.....	26911
Lucanor S.A.H., Luxembourg	26922	Soleil Finance S.A.H., Luxembourg.....	26909
Lux Investcom S.A., Strassen	26906	South Coast Real Estate S.A., Luxembourg	26925
Luxempart S.A., Luxembourg.....	26923	Stevan S.A., Luxembourg.....	26924
Maestral Investissements S.A., Luxembourg.....	26928	Stonehenge S.A., Luxembourg	26915
Master-Finance S.A., Capellen.....	26901	Telsi S.A., Luxembourg	26920
Mayfair Holdings S.A., Luxembourg.....	26907	Thacha S.A.H., Luxembourg	26921
Meetshow International Holding S.A., Luxem- bourg.....	26908	Tolmina S.A.H., Luxembourg	26906
Mid Atlantic Holdings S.A., Luxembourg.....	26920	Trafim S.A.H., Luxembourg.....	26917
Montecaro Holding S.A., Luxembourg.....	26906	Tramacor S.A.H., Luxembourg.....	26913
Nanto S.A., Luxembourg.....	26924	United Brands International S.A., Strassen	26902
Office City S.A., Luxembourg	26895	Vallauris S.A.H., Luxembourg	26913
Oldex S.A., Luxembourg	26908	Varolux Participations S.A., Luxembourg	26924
(L')Ombrière S.A., Luxembourg.....	26910	Verdon Finances S.A., Luxembourg	26910
Palo Alto Holding S.A., Luxembourg	26902	Véronaise S.A.H., Luxembourg	26917
Parfield S.A., Luxembourg.....	26896	Waxwing Securities Holding S.A., Luxembourg ..	26910
Partibel S.A.H., Luxembourg.....	26915	Wazulle Holding S.A., Luxembourg	26898
Peculium Holding S.A., Luxembourg	26927	Woollaine Distribution S.A., Luxembourg.....	26903
Posal S.A., Luxembourg.....	26919		

BALSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 57, rue Nic Martha.
R. C. Luxembourg B 47.322.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Signature.

(020823.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

EUROP SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1026 Luxembourg, 7, rue d'Amsterdam.
R. C. Luxembourg B 79.833.

Le procès-verbal du Conseil d'Administration, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2003, réf. LSO-AE01303, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Extrait de la résolution prise lors du Conseil d'Administration tenu à Luxembourg le 14 avril 2003

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au n° 7, rue d'Amsterdam, L-1026 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour EUROP SERVICES S.A.

Signature

(021121.4/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

**BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA, Scarl,
(anc. BANCO POPOLARE DI NOVARA, Scarl), Succursale de Luxembourg.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 19.242.

Il résulte de la fusion intervenue le 21 mai 2002 entre la société de droit italien BANCA POPOLARE DI VERONA-BANCO S. GEMINIANO e S. PROSPERO, Scarl, ayant son siège social à Vérone (Italie) et la société de droit italien BANCA POPOLARE DI NOVARA, Scarl, ayant son siège social à Novara (Italie), laquelle fusion a donné naissance à la société de droit italien BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA, Scarl, ayant son siège social à Piazza Nogara, 2, 37121 Verona (Italie), que la BANCA POPOLARE DI NOVARA, Scarl, Succursale de Luxembourg, ayant son siège social au 9A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, dans la section B, sous le numéro 19.242, s'appellera désormais BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA, Scarl, Succursale de Luxembourg. Le conseil d'administration de la société BANCO POPOLARE DI VERONA e NOVARA, Scarl a décidé le 23 juillet 2002 que la succursale sera représentée par Monsieur Gianfranco Barp.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2002, vol. 577, fol. 90, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03908.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(023284.3/267/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2003.

BAEK FUND, Fonds Commun de Placement.

Die M.M.WARBURG-LuxInvest S.A. (die «Verwaltungsgesellschaft») hat mit Zustimmung der M.M.WARBURG & CO LUXEMBOURG S.A. (die «Depotbank») beschlossen, das Verwaltungsreglement des Sondervermögens BAEK Fund (der «Fonds»), einem Spezialfonds nach dem Luxemburger Gesetz vom 19. Juli 1991 über Organismen für gemeinsame Anlagen, deren Anteile nicht zum öffentlichen Vertrieb bestimmt sind, das am 30. April 1998 in Kraft trat und am 26. Mai 1998 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») veröffentlicht wurde sowie letztmals am 4. Februar 2002 geändert wurde, veröffentlicht im Mémorial am 2. April 2002, nunmehr wie folgt zu ändern:

Artikel 4. Anlagepolitik, Anlagebeschränkungen

1. Es wurde beschlossen, Artikel 4 Punkt I. Absatz 1 und Absatz 2 zu ändern und einen neuen Absatz 3 hinzuzufügen. Artikel 4 Punkt I. Absätze 1 bis 3 lauten künftig wie folgt:

«I. Anlagepolitik

Hauptziel der Anlagepolitik des Fonds ist die Erwirtschaftung eines attraktiven Wertzuwachses. Zu diesem Zweck wird das Fondsvermögen hauptsächlich in geschlossene Fonds mit unterschiedlicher Zielsetzung (Venture-Capital-Fonds, Länderfonds, Leveraged-Buy-out-Fonds, Branchenfonds, Immobilienfonds, Emerging Markets Fonds usw.), welche keiner permanenten Aufsicht unterliegen, deren Regeln der Risikostreuung den für Organismen für gemeinsame Anlagen nach Teil II des Gesetzes vom 30. März 1988 anwendbaren Regeln nicht unbedingt entsprechen, und welche weder an einer Börse notiert sind, noch auf einem geregelten Markt, der anerkannt, für das Publikum offen und dessen Funktionsweise ordnungsgemäß ist («geregelter Markt»), gehandelt werden, angelegt.

Daneben soll das Fondsvermögen in Organismen für gemeinsame Anlagen («OGA») des offenen Typs, welche in ihrem Ursprungsland einer gesetzlich zum Schutz des Anlegers eingerichteten Aufsicht unterliegen, und deren Anlagepolitik dem Grundsatz der Risikostreuung im Sinne der Regeln für Luxemburger OGA nach Teil II des Gesetzes vom 30. März 1988 entsprechen, angelegt werden. Der Rest des Fondsvermögens soll in Wertpapieren, welche an einer Börse notiert oder an einem geregelten Markt gehandelt werden, sowie in flüssigen Mitteln und Festgeldern angelegt werden.

Der Fonds kann in die vorstehend aufgeführten OGA des geschlossenen Typs sowie die OGA des offenen Typs auch mittelbar über speziell hierfür errichtete Zwischengesellschaften, u.a. in Form von Limited Partnerships unterschiedlichster Rechtsordnungen, anlegen.»

2. Es wurde beschlossen, Artikel 4 Punkt II. Ziffer 1. und Ziffer 2. Buchstabe a) zu ändern, eine neue Ziffer 3. hinzuzufügen, die nachfolgenden Ziffern entsprechend neu zu numerieren sowie Ziffer 11. zu ändern. Artikel 4 Punkt II. lautet künftig wie folgt:

«II. Allgemeine Anlagegrenzen

Die nachfolgend aufgeführten Anlagegrenzen sind anwendbar auf (i) das zum jeweiligen Zeitpunkt bestehende Nettofondsvermögen zusätzlich (ii) der zum gleichen Zeitpunkt noch ausstehenden restlichen Zeichnungsverpflichtungen seitens der Anteilhaber (zusammen als «Gesamteinlagen») bezeichnet.

1. Das Fondsvermögen wird hauptsächlich in geschlossene OGA angelegt, wobei der Fonds nicht:

(i) mehr als 10% der Gesamteinlagen in Anteile ein- und desselben OGA anlegt;

(ii) mehr als 10% der von ein- und demselben OGA ausgegebenen Anteile derselben Anteilkategorie erwirbt.

Die Anlage des Fondsvermögens kann dabei ebenfalls in geschlossenen OGA erfolgen, welche keiner permanenten Aufsicht unterliegen, deren Regeln der Risikostreuung den für Organismen für gemeinsame Anlagen nach Teil II des Gesetzes vom 30. März 1988 anwendbaren Regeln nicht unbedingt entsprechen und welche weder an einer Börse notiert sind, noch auf einem geregelten Markt, der anerkannt, für das Publikum offen und dessen Funktionsweise ordnungsgemäß ist, gehandelt werden.

2. Das Fondsvermögen kann neben den vorstehend aufgeführten Vermögenswerten unter der Berücksichtigung der nachfolgend beschriebenen Anlagebeschränkungen in Anteile von OGA des offenen Typs, in Wertpapiere und regelmäßig gehandelte Geldmarktinstrumente («Geldmarktinstrumente») sowie sonstige zulässige Vermögenswerte einschließlich flüssige Mittel angelegt werden.

Für die Anlage in Anteile von OGA des offenen Typs, in Wertpapiere und/oder Geldmarktinstrumente gelten grundsätzlich folgende Anlagebeschränkungen:

a) die Verwaltungsgesellschaft darf nicht mehr als 10% der Gesamteinlagen in Anteile von OGA des offenen Typs und/oder in Wertpapiere anlegen, die weder an einer Börse notiert sind, noch auf einem geregelten Markt, der anerkannt, für das Publikum offen und dessen Funktionsweise ordnungsgemäß ist, gehandelt werden;

b) die Verwaltungsgesellschaft darf höchstens 10% der Anteile ein- und desselben OGA des offenen Typs, der Wertpapiere und/oder der Geldmarktinstrumente ein- und desselben Emittenten, die einer Kategorie zuzurechnen sind, erwerben;

c) höchstens 10% der Gesamteinlagen dürfen in Anteile von OGA des offenen Typs und/oder Wertpapiere und/oder Geldmarktinstrumente ein- und desselben Emittenten angelegt werden.

Abweichend hiervon gelten die vorstehend unter (a), (b) und (c) aufgeführten Beschränkungen nicht für Anlagen in OGA des offenen Typs, die vergleichbaren Anforderungen an die Risikostreuung unterliegen, wie sie für Luxemburger OGA gemäß Teil II des Gesetzes vom 30. März 1988 gelten, es sei denn, es handelt sich um OGA des offenen Typs, die in ihrem Herkunftsstaat nicht einer ständigen Überwachung durch eine gesetzlich zum Schutz der Anleger eingerichtete Kontrollbehörde unterliegen. Die vorstehenden abweichenden Bedingungen dürfen jedoch zu keiner Zeit dazu führen, daß die Anlage sich in übermäßigem Maße auf einen einzigen OGA konzentriert.

Die unter a) bis c) aufgeführten Anlagebeschränkungen sind nicht anwendbar im Hinblick auf die Vermögensanlage in solchen Wertpapieren und/oder Geldmarktinstrumenten, welche von Mitgliedstaaten der OECD oder deren Gebietskörperschaften oder von supranationalen Einrichtungen und Körperschaften gemeinschaftsrechtlicher, regionaler oder weltweiter Natur begeben oder garantiert werden.

Abweichend von den unter Punkt II. 1. (i) und Punkt II. 2. c) dargelegten Anlagebeschränkungen dürfen innerhalb der ersten zwei Jahre nach Auflegung des Fonds bis zu 25% der Gesamteinlagen in Anteile ein- und desselben OGA des geschlossenen Typs oder in Anteile ein- und desselben OGA des offenen Typs und/oder Wertpapiere und/oder Geldmarktinstrumente ein- und desselben Emittenten angelegt werden. Nach Ablauf dieser Frist von zwei Jahren gilt der allgemein o.g. Prozentsatz von 10%.

3. Der Fonds kann in die vorstehend unter Punkt II. 1. aufgeführten OGA des geschlossenen Typs sowie in die unter Punkt II. 2. aufgeführten OGA des offenen Typs auch mittelbar über speziell hierfür errichtete Zwischengesellschaften, u.a. in Form von Limited Partnerships unterschiedlichster Rechtsordnungen, anlegen.

Im Hinblick auf die Zielbeteiligung, d.h. den von der Zwischengesellschaft gehaltenen OGA des geschlossenen Typs bzw. den OGA des offenen Typs im Sinne des Punktes II. 1. bzw. II. 2., wird der Fonds durchgerechnet die unter Punkt II. 1. bzw. II. 2. aufgeführten Anlagebeschränkungen einhalten.

4. Im Zusammenhang mit der Anlage in geschlossene OGA, kann der Fonds Verpflichtungen eingehen, zu einem späteren Zeitpunkt weitere Anteile solcher OGA zu erwerben. Diese Verpflichtungen dürfen grundsätzlich das frei verfügbare Netto-Fondsvermögen nicht überschreiten, es sei denn, dem Fonds liegen Verpflichtungen des Anteilinhabers vor, die es erlauben, Anteile in entsprechender Höhe an dem Fonds zu zeichnen.

5. Der Fonds darf nicht in OGA anlegen, deren wesentliches Anlageziel die Anlage in Terminkontrakten und/oder Finanzinstrumente und/oder Optionen ist, es sei denn, daß diese OGA vergleichbaren Regelungen unterliegen, wie sie durch das Gesetz und die sonstigen geltenden Vorschriften im Großherzogtum Luxemburg für solche OGA gelten.

6. Sofern der Fonds in OGA anlegt, welche durch den gleichen Promoteur verwaltet werden, wird für den Erwerb oder die Rückgabe von Anteilen an solchen OGA keine Verkaufs- oder Rücknahmeprovision zu Lasten des Fonds erhoben.

7. Der Fonds darf keine Leerverkäufe auf Wertpapiere oder andere Geschäfte im Hinblick auf ihr nicht gehörende Titel ausführen.

8. Der Fonds darf keine Immobilien erwerben,

9. Der Fonds darf keine Optionsscheine oder sonstige Bezugsrechte für Anteile des Fonds ausgeben;

10. Der Fonds darf keine Darlehen gewähren und nicht als Bürge für Dritte auftreten;

11. Der Fonds darf nicht mehr als 25% der Gesamteinlagen in OGA anlegen, deren Ziel ihrerseits die Anlage in OGA ist. Dabei muß berücksichtigt werden, daß die direkten Anlagen, welche unmittelbar durch den Fonds getätigt werden zusammen mit den indirekten Anlagen, welche über Zielfonds, in welche der Fonds anlegt, in diesen bestimmten OGA getätigt werden, den o.g. Anlagebeschränkungen unterliegen. Die Anlage über Zwischengesellschaften gemäß vorstehendem Punkt II. 3. bleibt hiervon unberührt.

Der Fonds behält sich vor, zu jeder Zeit weitere Anlagebeschränkungen zu beschließen, sofern solche Anlagebeschränkungen erforderlich sind, um gegebenenfalls den Gesetzen und gültigen Begleitvorschriften in jenen bestimmten Ländern, in welchen Anteile des Fonds angeboten und verkauft werden, gerecht zu werden.»

Artikel 7. Berechnung des Anteilwertes, Einstellung der Berechnung des Anteilwertes

Es wurde beschlossen, Artikel 7 Buchstabe c. Absatz 1 zu ändern. Artikel 7 Buchstabe c. Absatz 1 lautet künftig wie folgt:

«c. Anteile an nicht öffentlich vertriebenen Fonds des geschlossenen und offenen Typs (private placements), die nicht an einer Börse notiert sind oder die nicht an einem geregelten und für das Publikum offenen Markt gehandelt werden, sowie Anteile an Zwischengesellschaften im Sinne des Artikels 4 Punkt I., II. 3., werden mit den Anschaffungskosten der Anteile bewertet. Die Anschaffungskosten werden um Veränderungen des Anteilwertes, wie diese sich aus dem letzten am Bewertungstag der Verwaltungsgesellschaft zur Verfügung stehenden Quartals-, Zwischen- oder Jahresabschluß er-

geben oder wie sie von seiten des Fondsmanagements genannt werden, fortgeschrieben. Eine Fortschreibung über die ursprünglichen Anschaffungskosten hinaus erfolgt allerdings nur dann, wenn der zugrundeliegende Rechnungsabschluß des Fonds von einem dem «Réviseur d'Entreprise» vergleichbaren Abschlußprüfer geprüft und mit einem uneingeschränkten Bestätigungsvermerk versehen ist.»

Artikel 10. Rechnungsjahr und Revision

Es wurde beschlossen, Artikel 10 zu ändern. Artikel 10 lautet künftig wie folgt:

«Das Rechnungsjahr des Fonds endet jährlich am 31. Dezember, zum ersten Mal am 31. Dezember 1998. Die Bücher der Verwaltungsgesellschaft und das Fondsvermögen werden durch einen in Luxemburg zugelassenen Wirtschaftsprüfer kontrolliert, der von der Verwaltungsgesellschaft bestellt wird. Ein erster ungeprüfter Zwischenbericht erschien zum 30. Juni 1998.»

Artikel 11. Ausschüttungen

Es wurde beschlossen, Artikel 11 Absatz 2 zu ändern. Artikel 11 Absatz 2 lautet künftig wie folgt:

«Zur Ausschüttung können die während eines Rechnungsjahres für Rechnung des Fonds angefallenen und nicht zur Kostendeckung verwendeten Zinsen, Dividenden und sonstigen Erträge sowie realisierte Kursgewinne abzüglich realisierter Kursverluste während oder nach Abschluß des betreffenden Rechnungsjahres gelangen, vorausgesetzt, daß aufgrund einer Ausschüttung das Netto-Fondsvermögen nicht unter einen Gegenwert von EUR 1.239.467,62 absinkt.»

Die vorstehenden Änderungen treten am Tag der Unterzeichnung dieses Beschlusses in Kraft. Die Verwaltungsgesellschaft und die Depotbank bestätigen, daß der Anteilhaber seine Zustimmung zu diesen Änderungen erteilt hat.

Dieser Beschluß wurde in drei Exemplaren ausgefertigt.

Luxemburg, den 24. April 2003.

<i>Für die Verwaltungsgesellschaft</i>	<i>Für die Verwaltungsgesellschaft</i>
S. Büchel	S. Schilken
<i>Geschäftsführung</i>	<i>Fondsadministration</i>
<i>Für die Depotbank</i>	<i>Für die Depotbank</i>
Block	D. Schiffels
<i>Leiter Depotbank</i>	<i>Depotbank</i>

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01702. – Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021561.2//138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG POLAND III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 76.011.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00411, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG POLAND III, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021083.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG POLAND III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 76.011.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG POLAND III, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021086.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

BANCA POPOLARE DI VERONA - BANCO S. GEMINIANO E S. PROSPERO,**Succursale de Luxembourg.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.411.

DISSOLUTION

Il résulte d'une résolution du conseil d'administration du 23 juillet 2002 de la société de droit italien BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA, Scarl, ayant son siège social à Piazza Nogara, 2, 37121 Verona, Italie, laquelle société est issue de la fusion intervenue le 21 mai 2002 entre la société de droit italien BANCA POPOLARE DI VERONA-BANCO S. GEMINIANO E S. PROSPERO, Scarl, ayant son siège social à Vérone (Italie) et la société de droit italien BANCA POPOLARE DI NOVARA, Scarl, ayant son siège social à Novara (Italie), que la BANCA POPOLARE di VERONA-BANCO S. GEMINIANO E S. PROSPERO, Succursale de Luxembourg a cessé toutes activités, et sera de ce fait fermée, toutes ses activités étant reprises à partir du 9 septembre 2002, par la BANCO POPOLARE DI VERONA E NOVARA, Scarl, Succursale de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 décembre 2002, vol. 577, fol. 90, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03915.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023303.3/267/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2003.

HAEK FUND, Fonds Commun de Placement.

Die M.M.WARBURG-LuxInvest S.A. (die «Verwaltungsgesellschaft») hat mit Zustimmung der M.M.WARBURG & CO LUXEMBOURG S.A. (die «Depotbank») beschlossen, das Verwaltungsreglement des Sondervermögens HAEK Fund (der «Fonds»), einem Spezialfonds nach dem Luxemburger Gesetz vom 19. Juli 1991 über Organismen für gemeinsame Anlagen, deren Anteile nicht zum öffentlichen Vertrieb bestimmt sind, das am 12. Januar 1999 in Kraft trat und am 9. Februar 1999 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») veröffentlicht wurde sowie letztmals am 4. Februar 2002 geändert wurde, veröffentlicht im Mémorial am 2. April 2002, nunmehr wie folgt zu ändern:

Art. 4. Anlagepolitik, Anlagebeschränkungen

1. Es wurde beschlossen, Artikel 4 Punkt I. Absatz 1 und Absatz 2 zu ändern und einen neuen Absatz 3 hinzuzufügen. Artikel 4 Punkt I. Absätze 1 bis 3 lauten künftig wie folgt:

«I. Anlagepolitik

Hauptziel der Anlagepolitik des Fonds ist die Erwirtschaftung eines attraktiven Wertzuwachses. Zu diesem Zweck wird das Fondsvermögen hauptsächlich in geschlossene Fonds mit unterschiedlicher Zielsetzung (Venture-Capital-Fonds, Länderfonds, Leveraged-Buy-out-Fonds, Branchenfonds, Immobilienfonds, Emerging Markets Fonds usw.), welche keiner permanenten Aufsicht unterliegen, deren Regeln der Risikostreuung den für Organismen für gemeinsame Anlagen nach Teil II des Gesetzes vom 30. März 1988 anwendbaren Regeln nicht unbedingt entsprechen, und welche weder an einer Börse notiert sind, noch auf einem geregelten Markt, der anerkannt, für das Publikum offen und dessen Funktionsweise ordnungsgemäß ist («geregelter Markt»), gehandelt werden, angelegt.

Daneben soll das Fondsvermögen in Organismen für gemeinsame Anlagen («OGA») des offenen Typs, welche in ihrem Ursprungsland einer gesetzlich zum Schutz des Anlegers eingerichteten Aufsicht unterliegen, und deren Anlagepolitik dem Grundsatz der Risikostreuung im Sinne der Regeln für Luxemburger OGA nach Teil II des Gesetzes vom 30. März 1988 entsprechen, angelegt werden. Der Rest des Fondsvermögens soll in Wertpapieren, welche an einer Börse notiert oder an einem geregelten Markt gehandelt werden, sowie in flüssigen Mitteln und Festgeldern angelegt werden.

Der Fonds kann in die vorstehend aufgeführten OGA des geschlossenen Typs sowie die OGA des offenen Typs auch mittelbar über speziell hierfür errichtete Zwischengesellschaften, u.a. in Form von Limited Partnerships unterschiedlichster Rechtsordnungen, anlegen.»

2. Es wurde beschlossen, Artikel 4 Punkt II. Ziffer 1. und Ziffer 2. Buchstabe a) zu ändern, eine neue Ziffer 3. hinzuzufügen, die nachfolgenden Ziffern entsprechend neu zu numerieren sowie Ziffer 11. zu ändern. Artikel 4 Punkt II. lautet künftig wie folgt:

«II. Allgemeine Anlagegrenzen

Die nachfolgend aufgeführten Anlagegrenzen sind anwendbar auf (i) das zum jeweiligen Zeitpunkt bestehende Nettofondsvermögen zusätzlich (ii) der zum gleichen Zeitpunkt noch ausstehenden restlichen Zeichnungsverpflichtungen seitens der Anteilhaber (zusammen als «Gesamteinlagen») bezeichnet.

1. Das Fondsvermögen wird hauptsächlich in geschlossene OGA angelegt, wobei der Fonds nicht:

(i) mehr als 10% der Gesamteinlagen in Anteile ein- und desselben OGA anlegt;

(ii) mehr als 10% der von ein- und demselben OGA ausgegebenen Anteile derselben Anteilkategorie erwirbt.

Die Anlage des Fondsvermögens kann dabei ebenfalls in geschlossenen OGA erfolgen, welche keiner permanenten Aufsicht unterliegen, deren Regeln der Risikostreuung den für Organismen für gemeinsame Anlagen nach Teil II des Gesetzes vom 30. März 1988 anwendbaren Regeln nicht unbedingt entsprechen und welche weder an einer Börse notiert

sind, noch auf einem geregelten Markt, der anerkannt, für das Publikum offen und dessen Funktionsweise ordnungsgemäß ist, gehandelt werden.

2. Das Fondsvermögen kann neben den vorstehend aufgeführten Vermögenswerten unter der Berücksichtigung der nachfolgend beschriebenen Anlagebeschränkungen in Anteile von OGA des offenen Typs, in Wertpapiere und regelmäßig gehandelte Geldmarktinstrumente («Geldmarktinstrumente») sowie sonstige zulässige Vermögenswerte einschließlich flüssige Mittel angelegt werden.

Für die Anlage in Anteile von OGA des offenen Typs, in Wertpapiere und/oder Geldmarktinstrumente gelten grundsätzlich folgende Anlagebeschränkungen:

a) die Verwaltungsgesellschaft darf nicht mehr als 10% der Gesamteinlagen in Anteile von OGA des offenen Typs und/oder in Wertpapiere anlegen, die weder an einer Börse notiert sind, noch auf einem geregelten Markt, der anerkannt, für das Publikum offen und dessen Funktionsweise ordnungsgemäß ist, gehandelt werden;

b) die Verwaltungsgesellschaft darf höchstens 10% der Anteile ein- und desselben OGA des offenen Typs, der Wertpapiere und/oder der Geldmarktinstrumente ein- und desselben Emittenten, die einer Kategorie zuzurechnen sind, erwerben;

c) höchstens 10% der Gesamteinlagen dürfen in Anteile von OGA des offenen Typs und/oder Wertpapiere und/oder Geldmarktinstrumente ein- und desselben Emittenten angelegt werden.

Abweichend hiervon gelten die vorstehend unter (a), (b) und (c) aufgeführten Beschränkungen nicht für Anlagen in OGA des offenen Typs, die vergleichbaren Anforderungen an die Risikostreuung unterliegen, wie sie für Luxemburger OGA gemäß Teil II des Gesetzes vom 30. März 1988 gelten, es sei denn, es handelt sich um OGA des offenen Typs, die in ihrem Herkunftsstaat nicht einer ständigen Überwachung durch eine gesetzlich zum Schutz der Anleger eingerichtete Kontrollbehörde unterliegen. Die vorstehenden abweichenden Bedingungen dürfen jedoch zu keiner Zeit dazu führen, daß die Anlage sich in übermäßigem Maße auf einen einzigen OGA konzentriert.

Die unter a) bis c) aufgeführten Anlagebeschränkungen sind nicht anwendbar im Hinblick auf die Vermögensanlage in solchen Wertpapieren und/oder Geldmarktinstrumenten, welche von Mitgliedstaaten der OECD oder deren Gebietskörperschaften oder von supranationalen Einrichtungen und Körperschaften gemeinschaftsrechtlicher, regionaler oder weltweiter Natur begeben oder garantiert werden.

3. Der Fonds kann in die vorstehend unter Punkt II. 1. aufgeführten OGA des geschlossenen Typs sowie in die unter Punkt II. 2. aufgeführten OGA des offenen Typs auch mittelbar über speziell hierfür errichtete Zwischengesellschaften, u.a. in Form von Limited Partnerships unterschiedlichster Rechtsordnungen, anlegen.

Im Hinblick auf die Zielbeteiligung, d.h. den von der Zwischengesellschaft gehaltenen OGA des geschlossenen Typs bzw. den OGA des offenen Typs im Sinne des Punktes II. 1. bzw. II. 2., wird der Fonds durchgerechnet die unter Punkt II. 1. bzw. II. 2. aufgeführten Anlagebeschränkungen einhalten.

4. Im Zusammenhang mit der Anlage in geschlossene OGA, kann der Fonds Verpflichtungen eingehen, zu einem späteren Zeitpunkt weitere Anteile solcher OGA zu erwerben. Diese Verpflichtungen dürfen grundsätzlich das frei verfügbare Netto-Fondsvermögen nicht überschreiten, es sei denn, dem Fonds liegen Verpflichtungen des Anteilnehmers vor, die es erlauben, Anteile in entsprechender Höhe an dem Fonds zu zeichnen.

5. Der Fonds darf nicht in OGA anlegen, deren wesentliches Anlageziel die Anlage in Terminkontrakten und/oder Finanzinstrumente und/oder Optionen ist, es sei denn, daß diese OGA vergleichbaren Regelungen unterliegen, wie sie durch das Gesetz und die sonstigen geltenden Vorschriften im Großherzogtum Luxemburg für solche OGA gelten.

6. Sofern der Fonds in OGA anlegt, welche durch den gleichen Promoteur verwaltet werden, wird für den Erwerb oder die Rückgabe von Anteilen an solchen OGA keine Verkaufs- oder Rücknahmeprovision zu Lasten des Fonds erhoben.

7. Der Fonds darf keine Leerverkäufe auf Wertpapiere oder andere Geschäfte im Hinblick auf ihr nicht gehörende Titel ausführen.

8. Der Fonds darf keine Immobilien erwerben;

9. Der Fonds darf keine Optionsscheine oder sonstige Bezugsrechte für Anteile des Fonds ausgeben;

10. Der Fonds darf keine Darlehen gewähren und nicht als Bürge für Dritte auftreten;

11. Der Fonds darf nicht mehr als 25% der Gesamteinlagen in OGA anlegen, deren Ziel ihrerseits die Anlage in OGA ist. Dabei muß berücksichtigt werden, daß die direkten Anlagen, welche unmittelbar durch den Fonds getätigt werden zusammen mit den indirekten Anlagen, welche über Zielfonds, in welche der Fonds anlegt, in diesen bestimmten OGA getätigt werden, den o.g. Anlagebeschränkungen unterliegen. Die Anlage über Zwischengesellschaften gemäß vorstehendem Punkt II. 3. bleibt hiervon unberührt.

Der Fonds behält sich vor, zu jeder Zeit weitere Anlagebeschränkungen zu beschließen, sofern solche Anlagebeschränkungen erforderlich sind, um gegebenenfalls den Gesetzen und gültigen Begleitvorschriften in jenen bestimmten Ländern, in welchen Anteile des Fonds angeboten und verkauft werden, gerecht zu werden.»

Art. 7. Berechnung des Anteilwertes, Einstellung der Berechnung des Anteilwertes

Es wurde beschlossen, Artikel 7 Buchstabe c. Absatz 1 zu ändern. Artikel 7 Buchstabe c. Absatz 1 lautet künftig wie folgt:

«c. Anteile an nicht öffentlich vertriebenen Fonds des geschlossenen und offenen Typs (private placements), die nicht an einer Börse notiert sind oder die nicht an einem geregelten und für das Publikum offenen Markt gehandelt werden, sowie Anteile an Zwischengesellschaften im Sinne des Artikels 4 Punkt I., II. 3., werden mit den Anschaffungskosten der Anteile bewertet. Die Anschaffungskosten werden um Veränderungen des Anteilwertes, wie diese sich aus dem letzten am Bewertungstag der Verwaltungsgesellschaft zur Verfügung stehenden Quartals-, Zwischen- oder Jahresabschluß ergeben oder wie sie von seiten des Fondsmanagements genannt werden, fortgeschrieben. Eine Fortschreibung über die ursprünglichen Anschaffungskosten hinaus erfolgt allerdings nur dann, wenn der zugrundeliegende Rechnungsabschluß

des Fonds von einem dem «Réviseur d'Entreprise» vergleichbaren Abschlußprüfer geprüft und mit einem uneingeschränkten Bestätigungsvermerk versehen ist.»

Art. 10. Rechnungsjahr und Revision

Es wurde beschlossen, Artikel 10 zu ändern. Artikel 10 lautet künftig wie folgt:

«Das Rechnungsjahr des Fonds endet jährlich am 31. Dezember, zum ersten Mal am 31. Dezember 1998. Die Bücher der Verwaltungsgesellschaft und das Fondsvermögen werden durch einen in Luxemburg zugelassenen Wirtschaftsprüfer kontrolliert, der von der Verwaltungsgesellschaft bestellt wird. Ein erster ungeprüfter Zwischenbericht erschien zum 30. Juni 1998.»

Art. 11. Ausschüttungen

Es wurde beschlossen, Artikel 11 Absatz 2 zu ändern. Artikel 11 Absatz 2 lautet künftig wie folgt:

«Zur Ausschüttung können die während eines Rechnungsjahres für Rechnung des Fonds angefallenen und nicht zur Kostendeckung verwendeten Zinsen, Dividenden und sonstigen Erträge sowie realisierte Kursgewinne abzüglich realisierter Kursverluste während oder nach Abschluß des betreffenden Rechnungsjahres gelangen, vorausgesetzt, daß aufgrund einer Ausschüttung das Netto-Fondsvermögen nicht unter einen Gegenwert von EUR 1.239.467,62 absinkt.»

Die vorstehenden Änderungen treten am Tag der Unterzeichnung dieses Beschlusses in Kraft. Die Verwaltungsgesellschaft und die Depotbank bestätigen, daß der Anteilinhaber seine Zustimmung zu diesen Änderungen erteilt hat.

Dieser Beschluß wurde in drei Exemplaren ausgefertigt.

Luxemburg, den 24. April 2003.

Für die Verwaltungsgesellschaft
S. Büchel
Geschäftsführung

Für die Verwaltungsgesellschaft
S. Schilken
Fondsadministration

Für die Depotbank
Block
Leiter Depotbank
Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01703. – Reçu 24 euros.

Für die Depotbank
D. Schiffels
Depotbank

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021558.2//134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2003.

JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5365 Munsbach, 1B, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 46.632.

The balance sheet as per December 31st, 2002, registered in Luxembourg on May 8, 2003, réf. LSO-AE01525 has been deposited at the record office of the Registre de Commerce et des Sociétés of and in Luxembourg on May 9, 2003.

As for publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, May 8, 2003.

Pour JAPAN FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.
G. Schneider
Director

(020433.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2003.

BALSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 57, rue Nic Martha.
R. C. Luxembourg B 47.322.

EXTRAIT

L'assemblée générale de la société, convoquée le 5 mai 2003, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par KITZ S.A. et le commissaire aux comptes Monsieur Robert Zahlen par ALPHA EXPERT S.A. avec effet au 17 avril 2003. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Monsieur Robert Zahlen et Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de leurs mandats. Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. Tous les mandats ont une durée de 6 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00360. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020809.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

BELRON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.640.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AC00259, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

F. Mangen.

(020900.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

BELRON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.639.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AC00254, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

F. Mangen.

(020902.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

AKERS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 8.904.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 6 décembre 2002 que:

1. Monsieur Gest démissionne de sa fonction de gérant de la société AKERS LUXEMBOURG, S.à r.l. avec effet au 3 décembre 2002.

2. Monsieur Luc Louvian, directeur financier d'AKERS FRANCE S.A., né le 18 avril 1964, domicilié 22, avenue Marie Amélie à Chantilly (France) est nommé nouveau gérant de la société AKERS LUXEMBOURG, S.à r.l. pour une durée indéterminée.

Monsieur Luc Louvian est investi de tous les pouvoirs que lui confèrent la loi et les statuts.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03520. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020905.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

ELEMENT SIX S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.
R. C. Luxembourg B 93.181.

STATUTES

In the year two thousand and three, on the twenty-fourth of March.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1. PTARMIGAN HOLDINGS LTD, a limited company incorporated on September 16, 1985 in the British Virgin Islands, registered under the number 991, having its registered office at 9, Columbus Centre, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

2. OSPREY DIAMOND TRADING COMPANY LIMITED, with registered office at 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

both companies here represented by Mr Patrick Van Hees, employee, residing in Luxembourg, by virtue of two proxies established in March 2003.

Said proxies, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing person, acting in his here above stated capacities, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme, which the founding shareholders form between themselves:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is hereby established a société anonyme under the name of ELEMENT SIX S.A. (hereafter referred to as the «Corporation»).

Art. 2. The registered office of the Corporation is established in Munsbach.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of directors. The Corporation may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 3. The Corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The object of the Corporation is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Corporation may loan or borrow in any form with or without security and proceed to the issuance of bonds which may be convertible.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at thirty-five thousand United States Dollars (USD 35,000.-) represented by three thousand five hundred (3,500) shares of ten United States Dollars (USD 10.-) each, fully paid up.

The shares may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares may be created as registered or bearer shares at the option of the shareholder.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The Corporation may proceed to the repurchase of its own shares in compliance with legal requirements.

Title III.- Management

Art. 6. The Corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The board of directors may elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman if any or upon request of any two directors, as often as the interest of the Corporation so requires.

Resolutions in writing approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions passed at the directors' meetings.

Any and all directors may participate in any meeting of the board of directors via representation by another director, by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

Art. 8. The board of directors may validly deliberate if a quorum of directors is present or represented at such board meeting. A quorum shall be deemed to be present or represented if at least six of the Corporation's directors are present or represented amongst which at least one category B director. Decisions taken by the board of directors shall require (i) the favorable vote of the majority of the directors present or represented at such meeting and (ii) the favorable vote or abstention of the category B director.

Art. 9. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object. All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 10. The Corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 11 of the present articles of association.

In case the Corporation is administrated by two categories of directors, the Corporation will obligatorily be committed by the joint signature of one director of category A and one director of category B.

Art. 11. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the Corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 12. Any litigation involving the Corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the Corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 13. The Corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V.- General meeting

Art. 14. The annual meeting will be held in Munsbach at the place specified in the convening notices on the first Wednesday of June at 3 p.m. (Luxembourg time). If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI.- Accounting year, Allocation of profits

Art. 15. The accounting year of the Corporation shall begin on the first of January and shall terminate on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. After deduction of any and all of the expenses of the Corporation and the amortization, the credit balance represents the net profit of the Corporation. On the net profit, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the Corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The board of directors may decide to pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 17. The Corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders, which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General provision

Art. 18. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Transitory provisions

1. The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Corporation and shall terminate on the thirty-first of December 2003.

2. The first annual meeting of the shareholders shall be held in 2004.

Subscription

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1. PTARMIGAN HOLDINGS LTD	3,499
2. OSPREY DIAMOND TRADING COMPANY LIMITED	1
Total:	3,500

All the shares have been fully paid up by payment in cash, so that the amount thirty-five thousand United States Dollars (USD 35,000.-) is now available to the Corporation evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Estimate

For registration purposes, the capital is valued at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-)

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remuneration or expenses, in any form whatsoever, which the Corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand and five hundred Euro.

Extraordinary General Meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convened, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The Corporation is administrated by ten directors.

2. The following are appointed as category A directors:

- Mr Edward Anthony Brooks, company director, residing at Manusmore, Clarecastle, Co. Clare, Ireland;
- Mr Carl Christian Hultner, company director, residing at 55, Campden Hill Gate, Duchess of Bedford's Walk, London W8 7Q1, England;
- Mrs. Mary Carmel Sexton, company director, residing at 33, Revington Park, North Circular Rd., Limerick, Ireland;
- Mr Pieter Willem Gideon de Jager, company director, residing at 4, Pilansberg Road, Glenvista Ext.5, Johannesburg, South Africa;

- Mr Peter William Brown, company director, residing at 20, Morlais, Emmer Green, Reading, Berkshire RG4 8PQ, UK;

- Mr Moosa Mahomed Adia, company director, residing at 8 Nagel Street, Lakefield, Benoni 1501, South Africa;

- Dr. Thomas Aidan Spooner, company director, residing at Clonroad Mews, Clonroad, Ennis, Co. Clare, Ireland;

- Mr Jonathan Ernest Maxmillian Oppenheimer, company director, residing at 73, 3d Avenue, Inanda 2196, South Africa;

- Mr George Patrick Leicester Kell, company director, residing at 27, Pont Road, Bryanston 2021, South Africa.

3. The following is appointed as category B directors:

- Ms. Ailbhe Jennings, residing at 17, rue du Verger, L-5372 Schuttrange.

4. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the Corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

5. ERNST & YOUNG S.A., with registered office at 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach is appointed as statutory auditor

6. The terms of office of the directors and statutory auditor will expire after the annual meeting of shareholders to be held for the approval of the annual accounts 2003.

7. The registered office of the Corporation is established 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

The undersigned notary who knows English states that on request of the persons appearing, the present deed is worded in English followed by a French version; in case of discrepancies between the English and the French text, only the English version will be binding amongst parties.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the proxy holder of the persons appearing, the same signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-quatre mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. PTARMIGAN HOLDINGS LTD, une limited company constituée le 16 septembre 1985 aux Iles Vierges Britanniques, enregistrée sous le numéro 991, ayant son siège social au 9, Columbus Centre, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques;

2. OSPREY DIAMOND TRADING COMPANY LIMITED, avec siège social à 9, Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques;

tous deux ici représentés par M. Patrick Van Hees, employé, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux pouvoirs sous seing privé établis en mars 2003.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, agissant esdite qualité a requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties déclarent constituer entre eux et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre 1^{er}. Dénomination, Siège social, Durée

Art. 1. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de ELEMENT SIX S.A. (ci-après la «Société»).

Art. 2. Le siège de la Société est établi à Munsbach.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil d'administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société pourra prêter, emprunter avec ou sans garantie et émettre des obligations qui pourront être convertibles.

Titre II.- Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-cinq mille dollars américains (USD 35.000,-) représenté par trois mille cinq cent (3.500) actions d'une valeur nominale de dix dollars américains (USD 10,-) chacune, libérées intégralement.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Administration

Art. 6. La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs et leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Art. 7. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président s'il y en a un ou sur convocation de deux administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Chaque administrateur et tous les administrateurs peuvent participer aux réunions du conseil par représentation par un autre administrateur, par conférence call, par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration peut délibérer valablement si un quorum d'administrateurs est présent ou représenté à ce conseil. Ce quorum est réputé présent ou représenté si au moins six administrateurs de la Société sont présents ou représentés, parmi lesquels doit figurer au moins un administrateur de catégorie B. Les décisions prises par le conseil d'administration nécessitent (i) le vote affirmatif de la majorité des administrateurs présents ou représentés et (ii) le vote affirmatif ou l'abstention de l'administrateur de catégorie B.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 10. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la seule signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 11 des statuts.

Si la Société est administrée par deux catégories d'administrateurs, la Société sera obligatoirement liée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et un administrateur de catégorie B.

Art. 11. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 12. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la Société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 13. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale annuelle se réunit à Munsbach, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier mercredi du mois de juin à 15.00 heures (heure de Luxembourg). Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour-cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le conseil d'administration peut décider d'attribuer des dividendes intérimaires en conformité avec les dispositions légales.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 17. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Disposition générale

Art. 18. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2003.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2004.

Souscription

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1. PTARMIGAN HOLDINGS LTD	3.499
2. OSPREY DIAMOND TRADING COMPANY LIMITED	1
Total:	3.500

Toutes les actions ont été libérées intégralement par paiement en espèces, de sorte que la somme de trente-cinq mille dollars américains (USD 35.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, le capital est évalué à trente et un mille euros (EUR 31.000,-).

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille cinq cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. La Société est administrée par dix administrateurs.
2. Sont nommés administrateurs de catégorie A:
 - M. Edward Anthony Brooks, directeur de société, résidant à Manusmore, Clarecastle, Co. Clare, Ireland;
 - M. Carl Christian Hultner, directeur de société, résidant à 55, Campden Hill Gate, Duchess of Bedford's Walk, London W8 7Q1, England;
 - Mme Mary Carmel Sexton, directeur de société, résidant à 33, Revington Park, North Circular Rd., Limerick, Irlande;
 - M. Pieter Willem Gideon de Jager, directeur de société, résidant à 4, Pilansberg Road, Glenvista Ext.5, Johannesburg, Afrique du Sud;
 - M. Peter William Brown, directeur de société, résidant à 20, Morlais, Emmer Green, Reading, Berkshire RG4 8PQ, UK;
 - M. Moosa Mahomed Adia, directeur de société, résidant à 8 Nagel Street, Lakefield, Benoni 1501, Afrique du Sud;
 - Dr. Thomas Aidan Spooner, directeur de société, résidant à Clonroad Mews, Clonroad, Ennis, Co. Clare, Irlande;
 - M. Jonathan Ernest Maxmillian Oppenheimer, directeur de société, résidant à 73, 3d Avenue, Inanda 2196, Afrique du Sud;
 - M. George Patrick Leicester Kell, directeur de société, résidant à 27, Pont Road, Bryanston 2021, Afrique du Sud.
3. Est nommée administrateur de catégorie B:
 - Mme Ailbhe Jennings, résidant à 17, rue du Verger, L-5372 Schuttrange.
4. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.
5. ERNST & YOUNG S.A., ayant son siège social au 7 Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes.
6. Le mandat des administrateurs et commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire approuvant les comptes annuels de l'année 2003.
7. Le siège social de la Société est établi à 22, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 Munsbach

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise seule fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire comparant prémentionnés a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2003, vol. 17CS, fol. 28, case 3.– Reçu 329,13 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

J. Elvinger.

(021120.3/211/322) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

APYDOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 73.740.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social en date du 19 mars 2003, que:

- La société CHANNEL HOLDINGS INC. démissionne de sa fonction d'administrateur.

Décharge lui est donnée pour l'exercice de son mandat jusqu'au 19 mars 2003.

- Madame Ilter Fatma, institutrice, née le 18 février 1973 à Völklingen (Allemagne), demeurant à D-Saarbrücken, Fischbachstrasse 15, est nommée nouvel administrateur.

- Monsieur Coulibaly Amadou, informaticien, né le 27 mai 1973 à Bamako (Mali), demeurant à B-4020 Liège, 37-22, rue Reine Elisabeth, est nommé nouvel administrateur.

- Le mandat de Mademoiselle Ilter Fatma et de Monsieur Coulibaly Amadou prendront fin à l'issue de l'assemblée générale de l'année 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2003, réf. LSO-AD03523. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020907.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

OFFICE CITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 6, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 67.279.

—
Extrait de la décision du conseil d'administration du 17 avril 2003

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé:

D'accorder un pouvoir de signature individuelle à Monsieur Karl Richteritsch, administrateur délégué de la société, sur tous les comptes bancaires d'OFFICE CITY S.A.

De limiter ce pouvoir de signature individuelle à la gestion journalière des affaires de la société jusqu'à concurrence d'un montant de € 2.500,-.

Pour réquisition et publication

Pour extrait sincère et conforme

OFFICE CITY S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, réf. LSO-AD04710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020922.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

EUROPEAN SHOE POINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 63.195.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Signature.

(021199.3/0/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

EUROPEAN SHOE POINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 63.195.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Signature.

(021203.3/0/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HOLDINTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.282.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 27 mars 2003 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs Etienne Gillet, Jacques Tordoor et Guy Glesener en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S.A. en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2009.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, réf. LSO-AD06126. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020769.3/531/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

PARFIELD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.040.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg*

L'Assemblée prend acte de la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002 et nomme en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2005.

Pour copie conforme

PARFIELD S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, réf. LSO-AD06128. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020770.3/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

IBL INVESTMENT BANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 69.213.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 avril 2003

L'Assemblée approuve les comptes annuels au 31 décembre 2002.

L'Assemblée donne décharge aux Membres du Conseil d'Administration et au Réviseur d'Entreprises pour l'exercice de leur mandat pour l'année 2002.

L'Assemblée nomme ERNST & YOUNG, Réviseur d'Entreprises de la Banque, pour l'exercice 2003 en remplacement de KPMG AUDIT.

L'Assemblée accepte les démissions de MM. Franco Tallia, Francisque Kater, GianCarlo Poletto et Jean-Pierre Winandy. L'Assemblée ratifie la cooptation de M. Claudio Musiari au poste d'Administration en remplacement de M. GianCarlo Poletto. L'Assemblée décide de ne pas pourvoir au remplacement des autres Administrateurs.

L'Assemblée accepte la nouvelle composition du Conseil d'Administration comme suit:

Président: M. Federico Sella

Membres: M. Yves Bayle

M. Pier Giorgio Borri Brunetto

M. Sylvain Imperiale

M. Marc Maurel

M. Claudio Musiari

M. Paolo Panico

Y. Bayle / S. Imperiale

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, réf. LSO-AD06053. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021164.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

FIORE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.190.

—
EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par KITZ S.A. avec effet au 15 avril 2003 pour une période de 2 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de 2004. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00301. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020800.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

BARNICO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 84.003.

—
EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 8 avril 2003. KITZ S.A. est nommée pour une durée de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2006. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00310. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020802.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG POLAND II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.010.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00414, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG POLAND II, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021088.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG POLAND II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 76.010.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00417, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG POLAND II, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021089.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

FINLUX MANAGEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 83.857.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 14 avril 2003. KITZ S.A. est nommée pour une durée de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2006. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00321. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020804.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

WAZULLE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.543.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer le commissaire aux comptes Monsieur Robert Zahren par ALPHA EXPERT S.A. et l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par KITZ S.A. avec effet au 15 avril 2003. Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Monsieur Robert Zahren et Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de leurs mandats. Tous les mandats ont une durée de 6 ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020805.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

GREC INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 64.458.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00158, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(021026.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ATLANTIQUE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 89.312.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par KITZ S.A. avec effet au 15 avril 2003. Les actionnaires décident également de remplacer le commissaire aux comptes Madame Nadine Schintgen par ALPHA EXPERT S.A. avec effet à la même date. Les mandats ont une durée de 5 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2007. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit et Madame Nadine Schintgen pour l'exécution de leurs mandats.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00333. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020806.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

EURO CONSULTANCY HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 86.634.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par KITZ S.A. avec effet au 15 avril 2003 pour une durée de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2006. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020808.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

SIDRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2133 Luxembourg, 57, rue Nic Martha.
R. C. Luxembourg B 47.323.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer le commissaire aux comptes Monsieur Robert Zahlen par ALPHA EXPERT S.A. ainsi que les administrateurs Madame Sylvie Allen-Petit et Madame Nadine Schintgen par KITZ S.A. avec effet au 17 avril 2003. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Monsieur Robert Zahlen et à Mesdames Sylvie Allen-Petit et Nadine Schintgen pour l'exécution de leurs mandats. Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels, soit Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. Tous les mandats ont une durée de 6 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00368. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020810.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

S.C.T. INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 84.004.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00267, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Signature.

(020815.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

BERLIN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 30.110.

Suite à la conclusion d'un contrat de domiciliation entre la BANQUE FERRIER LULLIN (LUXEMBOURG) S.A. et BERLIN S.A., registre de commerce B. 30.110, celle-ci a établi son siège social 26, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

LA BANQUE FERRIER LULLIN (LUXEMBOURG) S.A. et UBS (LUXEMBOURG) S.A., ayant fusionné en date du 1^{er} septembre 2002 avec absorption de la première par la deuxième, tous les droits et obligations découlant de la convention susmentionnée ont été repris par UBS (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire, UBS (LUXEMBOURG) S.A., déclare par la présente dénoncer avec effet immédiat ladite convention de domiciliation ainsi que le siège social de la société BERLIN S.A.

Luxembourg, le 30 avril 2003.

UBS (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, réf. LSO-AD06272. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(021079.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

KITZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 71.842.

EXTRAIT

Les actionnaires décident d'accepter la démission de la société EURO MARKETING ADMINISTRATION (E.M.A.) S.A. en tant qu'administrateur avec effet au 1^{er} avril 2003. Les actionnaires décident de ne pas remplacer EURO MARKETING ADMINISTRATION (E.M.A.) S.A. et lui accordent décharge pleine et entière pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00382. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(020811.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

DUTCH INVESTMENT COMPANY S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 84.339.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Signature.

(020814.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HIM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 50.536.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Signature.

(020817.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

FIORE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 47.190.

Le bilan au 30 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00294, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Signature.

(020818.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 82.117.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00423, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Pour HCEPP LUXEMBOURG CZECH REPUBLIC IV, S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(021096.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

DORTMUND S.A.H., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 85.667.

Suite à la conclusion d'un contrat de domiciliation entre la BANQUE FERRIER LULLIN (LUXEMBOURG) S.A. et DORTMUND S.A.H., registre de commerce B. 85.667, celle-ci a établi son siège social 26, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

LA BANQUE FERRIER LULLIN (LUXEMBOURG) S.A. et UBS (LUXEMBOURG) S.A. ayant fusionné en date du 1^{er} septembre 2002 avec absorption de la première par la deuxième, tous les droits et obligations découlant de la convention susmentionnée ont été repris par UBS (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire, UBS (LUXEMBOURG) S.A., déclare par la présente dénoncer avec effet immédiat ladite convention de domiciliation ainsi que le siège social de la société DORTMUND S.A.H.

Luxembourg, le 30 avril 2003.

UBS (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, réf. LSO-AD06273. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(021081.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.

MASTER-FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 115, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 54.508.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 11 juin à 10.30 heures au Centre culturel, 51, route d'Arlon à Capellen pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels pour l'exercice 2002 et lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et des comptes de pertes et profits au 31 décembre 2002 et affectation du résultat.
3. Décharge aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.
4. Démissions et nominations.
5. Approbation du stock option plan.
6. Divers.

I (02142/000/18)

Le Conseil d'Administration.

BBL TECHNIX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 53.127.

Les actionnaires de BBL TECHNIX sont invités à assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra 46-48, route d'Esch à L-1470 Luxembourg, le 13 juin 2003 à 14.30 heures en vue d'approuver la modification des articles 1, 3, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 16, 20, 22, 25, 27 et 30 des statuts.

Plus spécifiquement:

1. la proposition de changement de l'article 1^{er} des statuts a pour but de changer la dénomination sociale de la Sicav en ING (L) TECHNIX et soumettre la société au régime prévu par la partie II de la loi du 20 décembre 2002 concernant les organismes de placement collectif, régime auquel il est préférable que la Sicav se soumette expressément avant le 13 février 2004 afin de continuer ses activités en poursuivant sa politique et ses objectifs actuels;
2. la proposition de modification de l'article 3 des statuts vise à préciser que les activités de la société se limitent aux activités permises dans le cadre de la partie II de la loi du 20 décembre 2002 relative aux organismes de placement collectif et que la politique d'investissement de la Société permettra le placement de 20% ou plus de ses actifs nets dans des valeurs autres que des valeurs mobilières et/ou autres actifs financiers liquides visés à l'article 41 (1) de la loi du 20 décembre 2002;
3. la proposition de changement de l'article 7 des statuts a pour but de donner au Conseil d'Administration le pouvoir de décider de dissoudre un compartiment, ou de l'apporter à un autre compartiment ou à un autre OPC de droit luxembourgeois, lorsque les circonstances économiques le justifient;
4. la proposition d'ajouter un alinéa aux articles 9 et 10 des statuts afin d'introduire la possibilité de faire respectivement des souscriptions et des rachats en nature;
5. la proposition d'ajouter un point g) à l'article 12 des statuts, qui a pour but de prévoir la suspension de la VNI ainsi que la suspension des ordres d'émission, de rachat et de conversion des actions lors de restructurations, comme suit:

«La Société pourra suspendre (...) la détermination de la valeur nette d'inventaire (...) 'g) en vue d'établir la parité d'échange dans le cadre d'une opération de fusion, apport d'actif, scission ou toute opération de restructuration, au sein, par ou dans un ou plusieurs des compartiments de la Société»;

6. la proposition de modifier l'avant dernier alinéa de l'article 12 afin de préciser les modalités d'information des actionnaires et souscripteurs éventuels en cas de suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire;
7. la proposition de remplacer le dernier alinéa de l'article 13 des statuts a pour but de désolidariser les engagements des différents compartiments:

«Les actifs d'un compartiment déterminé ne répondent que des dettes, engagements et obligations qui concernent ce compartiment. Dans les relations entre les actionnaires, chaque compartiment est traité comme une entité à part.»

Le dépôt des actions au porteur et des procurations doit être fait auprès des sièges ou des agences de ING BELGIQUE S.A. ou de ING LUXEMBOURG, cinq jours francs au moins avant l'Assemblée. Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée cinq jours francs au moins avant la réunion.

L'Assemblée pourra délibérer valablement sur l'ordre du jour, si les actionnaires qui assistent à la réunion ou y sont représentés forment la moitié au moins du capital social. Les décisions seront prises aux deux tiers des voix présentes ou représentées. Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire de la Sicav concernée sera reconvoquée pour le 18 juillet 2003. La seconde Assemblée Générale délibérera valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée.

Les actionnaires pourront, s'ils le désirent, présenter leurs titres dès la date de l'opération, si celle-ci est approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, auprès des organismes assurant le service financier en vue de les faire estamiller. Les titres au libellé BBL TECHNIX resteront valables.

I (02663/755/50)

Le Conseil d'Administration.

UNITED BRANDS INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 12, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 82.148.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 11 juin 2003 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02665/000/14)

Le Conseil d'Administration.

PALO ALTO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 9.136.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 13 juin 2003 à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Délibération et décision sur la continuité des activités de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02685/755/20)

Le Conseil d'Administration.

BAILLARDEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 39.293.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 11 juin 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02666/000/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERJAM COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 72.096.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 10 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02667/506/16)

Le Conseil d'Administration.

FIUSARI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 47.702.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 10 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02668/506/15)

Le Conseil d'Administration.

WOOLLAINNE DISTRIBUTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 85.993.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 11 juin 2003 à 15.00 heures au siège social pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (02681/788/13)

Le Conseil d'Administration.

LAMESCH EXPLOITATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Wolser Nord.
R. C. Luxembourg B 23.555.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à Bettembourg, le jeudi 12 juin 2003 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et discussion des comptes au 31 décembre 2002
2. Rapport du Conseil d'Administration
3. Rapport du Réviseur
4. Approbation des comptes au 31 décembre 2002 et Affectation du Résultat
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Réviseur
6. Nominations statutaires
7. Divers

I (02669/000/17)

Pour le Conseil d'Administration.

BLADER HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 35.263.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 10 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02670/506/15)

Le Conseil d'Administration.

CAMOZE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 28.787.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

I (02676/005/15)

Le Conseil d'Administration.

BRICKELL DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 80.803.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.

6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

7. Divers.

I (02671/696/18)

Le Conseil d'Administration.

**COMPAGNIE INVESTISSEMENT EUROPE HOLDING LUXEMBOURG S.A.H.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.283.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 16 juin 2003 à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02672/755/18)

Le Conseil d'Administration.

LATKY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 48.439.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 10 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (02673/506/15)

Le Conseil d'Administration.

SMALL CAP INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 78.326.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du commissaire aux comptes;
7. divers.

I (02674/817/18)

Le Conseil d'Administration.

LUX INVESTCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.370.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 11 juin 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

I (02677/000/15)

Le Conseil d'Administration.

TOLMINA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 31.419.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02678/005/16)

Le Conseil d'Administration.

MONTECARO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 44.266.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

I (02679/005/15)

Le Conseil d'Administration.

LAND INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 62.225.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2003 à 10.30 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.

6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

7. Divers.

I (02675/696/18)

Le Conseil d'Administration.

MAYFAIR HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 37.219.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 11 juin 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02680/005/16)

Le Conseil d'Administration.

ARCALIA INTERNATIONAL, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 47.380.

As per Articles 10 and 11 of the Articles of Association, all shareholders are hereby invited to an

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

on June 13, 2003 at 3.30 p.m. at the registered office of the SICAV with the following agenda:

Agenda:

1. Amendments of the Articles of Association as follows:

The Board of Directors has decided to introduce various new possibilities such as, among others, issuing new categories of shares within a class of shares, contribution in kind for subscriptions and redemptions, issuing fraction registered shares up to three decimals, proceeding to a merger of classes or categories of shares within the SICAV and entitlement for the Board of Directors to proceed to the split and reverse split of the shares of the SICAV.

2. Miscellaneous.

The new Articles of Association, on which a resolution has to be passed, are available for inspection, as of now, at the registered office of the SICAV.

The decisions of the Extraordinary General Meeting will be made, with respect to Item 1, by a 2/3 majority of the present or represented and voting shareholders, provided that at least 50% of the share capital is present or represented.

On presentation of a confirmation of deposit the shareholders will then be admitted without further formalities to the General Meeting. Shareholders who cannot personally participate in the General Meeting can be represented as per Article 10 of the Articles of Association by a proxy, if, in addition to the confirmation of deposit, they grant a written authorisation and both are received by the company at the registered office at least 5 days before the meeting.

I (02686/755/25)

The Board of Directors.

ACHEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 83.384.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;

6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (02690/812/18)

Le Conseil d'Administration.

COSTA DEI FIORI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 39.245.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *10 juin 2003* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02682/506/16)

Le Conseil d'Administration.

OLDEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 12.276.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 2, rue de l'Avenir, L-1147 Luxembourg, le *10 juin 2003* à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Divers.

I (02684/512/16)

CARIBE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 75.749.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le *11 juin 2003* à 11.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

I (02683/788/15)

Le Conseil d'Administration.

MEETSHOW INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 43.940.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *10 juin 2003* à 15.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Divers.

I (02689/696/15)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE INTERCONTINENTALE DE NEGOCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 83.957.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *13 juin 2003* à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (02691/045/16)

Le Conseil d'Administration.

SOLEIL FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 57.732.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le *10 juin 2003* à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant.
5. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
6. Divers.

I (02687/696/16)

Le Conseil d'Administration.

SOCLIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 17.482.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le *jeudi, 12 juillet 2003* à 10.30 heures au siège de la société à Foetz, 10, rue du Commerce, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
5. Nominations;
6. Divers.

I (02701/832/17)

Le Conseil d'Administration.

WAXWING SECURITIES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Kirchberg.
R. C. Luxembourg B 62.029.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats aux 31 décembre 2001 et 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (02688/696/17)

Le Conseil d'Administration.

VERDON FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 83.850.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (02693/045/16)

Le Conseil d'Administration.

COLIBRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 67.892.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 11 juin 2003 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan et compte de Profits et Pertes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes
5. Divers

I (02695/716/15)

Le Conseil d'Administration.

L'OMBRIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 66.010.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 13 juin 2003 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;

- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

I (02696/045/16)

Le Conseil d'Administration.

ALPHA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 36.325.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 juin 2003 à 10.30 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilan, compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2002 et affectation du résultat.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

I (02697/655/15)

Le Conseil d'Administration.

SOCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 49.898.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le jeudi, 12 juillet 2003 à 9.30 heures au siège de la société à Foetz, 10, rue du Commerce, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
5. Divers.

I (02699/832/16)

Le Conseil d'Administration.

SOCOM PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 9.735.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le jeudi, 12 juillet 2003 à 10.00 heures au siège de la société à Foetz, 10, rue du Commerce, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
5. Divers.

I (02700/832/16)

Le Conseil d'Administration.

FROHFELD A.G., Holdingaktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 23.200.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am 16. Juni 2003 um 11.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitzes, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2002.
3. Beschlussfassung über die Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Neuwahlen.
5. Verschiedenes.

I (02698/534/16)

Der Verwaltungsrat.

COMEUIOP+ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 70.905.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 12 juin 2003 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (02692/045/17)

Le Conseil d'Administration.

C.F.T. FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, Boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 36.350.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 38, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 13 juin 2003 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert du siège social,
6. Divers.

I (02694/000/18)

Le Conseil d'Administration.

S.T.G., SERVICES TECHNIQUES ET GENERAUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce.
R. C. Luxembourg B 48.146.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le jeudi, 12 juillet 2003 à 11.00 heures au siège de la société à Foetz, 10, rue du Commerce, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
5. Nominations;
6. Divers.

I (02702/832/17)

Le Conseil d'Administration.

GINGE-KERR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 12, rue des Bruyères.
R. C. Luxembourg B 47.347.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le jeudi, 12 juillet 2003 à 11.30 heures à L-3895 Foetz, 10, rue du Commerce, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et commissaire aux comptes;
2. Présentation et approbation du bilan et du compte de Pertes et Profits de l'exercice 2002;
3. Affectation du résultat de l'exercice 2002;
4. Décharge à donner aux membres du conseil d'administration;
5. Divers.

I (02703/832/16)

Le Conseil d'Administration.

COLIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 16.607.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 10 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (02704/506/16)

Le Conseil d'Administration.

VALLAURIS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.865.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 18 juin 2003 à 14.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations Statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02705/755/17)

Le Conseil d'Administration.

TRAMACOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 45.615.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 3 juin 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,

2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers.

II (02136/550/17)

Le Conseil d'Administration.

FINHOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.519.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 40, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 2 juin 2003 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Divers.

II (02137/550/16)

Le Conseil d'Administration.

GLOBAL ART FUND (SICAV), Investmentgesellschaft mit variablem Kapital in Liquidation.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 59.429.

Die Aktionäre von GLOBAL ART FUND (Sicav) in Liquidation werden hiermit zu einer

GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen, die am 3. Juni 2003 um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen mit folgender Tagesordnung abgehalten wird:

Tagesordnung:

1. Bericht der Liquidatoren
2. Billigung des Berichtes der Liquidatoren zum 31. Dezember 2001
3. Entlastung der Liquidatoren für den Zeitraum bis zum 31. Dezember 2001
4. Verschiedenes

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, daß die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muß der Gesellschaft fünf Tage vor der Generalversammlung vorliegen.

Im Anschluss an die obige Generalversammlung wird um 11.30 Uhr eine weitere

GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre mit folgender Tagesordnung abgehalten:

Tagesordnung:

1. Bericht der Liquidatoren
2. Billigung des Berichtes der Liquidatoren zum 31. Dezember 2002
3. Entlastung der Liquidatoren für den Zeitraum bis zum 31. Dezember 2002
4. Bericht der Liquidatoren über eine beabsichtigte erste Abschlußzahlung auf den Liquidationserlös
5. Verschiedenes

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, daß die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muß der Gesellschaft fünf Tage vor der Generalversammlung vorliegen.

II (02433/755/31)

Die Liquidatoren.

STONEHENGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 57.539.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 2 juin 2003 à 18.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Divers.

II (02139/550/16)

Le Conseil d'Administration.

JEF FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 50.124.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 3 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02205/755/17)

Le Conseil d'Administration.

PARTIBEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 35.679.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 15.00 heures au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2002
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- divers

II (02207/000/15)

Le Conseil d'Administration.

FEDI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 38.914.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 5 juin 2003 à 15.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur et réélection des Administrateurs et du Commissaire.

5. Décharge spéciale à accorder à l'Administrateur démissionnaire.

6. Divers.

II (02216/660/16)

Le Conseil d'Administration.

B.P.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 61.645.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 10 juin 2003 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 25 avril 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02285/696/14)

Le Conseil d'Administration.

LONGFIELD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 8, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 85.075.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 8, boulevard Joseph II, le 5 juin 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant l'année financière se terminant au 31 décembre 2002.

2. Approbation du bilan concernant l'année mentionnée ci-dessus et affectation des résultats.

3. Décharge aux administrateurs et au commissaire.

4. Divers.

II (02378/000/16)

KB LUX SPECIAL OPPORTUNITIES FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 64.347.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

de notre Société, qui aura lieu le 3 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Réviseur d'Entreprises agréé.

2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats.

3. Décharge aux Administrateurs.

4. Ratification de la cooptation de Monsieur Ahmet Eren.

5. Réélection des administrateurs pour un nouveau terme de 6 ans.

6. Divers.

Les décisions concernant tous les points de l'ordre du jour ne requièrent aucun quorum. Elles seront prises à la majorité simple des actions présentes ou représentées à l'Assemblée. Chaque action donne droit à un vote. Tout actionnaire peut se faire représenter à l'Assemblée.

Afin de participer à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de déposer leurs actions au porteur pour le 27 mai 2003 au plus tard au siège de KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg. Des procurations sont disponibles au siège de la Sicav.

II (02420/755/22)

Le Conseil d'Administration.

TRAFIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 38.365.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 2 juin 2003 à 9.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02385/534/15)

Le Conseil d'Administration.

VERONAISE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 56.218.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 2 juin 2003 à 16.30 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02386/534/16)

Le Conseil d'Administration.

CARAVELA FUND SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 80.391.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders will be held at the registered office of the Company on June 2, 2003 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of the Directors and of the report of the Authorised Independent Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at 31 December 2002.
3. Discharge to be granted to the Directors for the proper performance of their duties for the period ended 31 December 2002.
4. Director's fee.
5. Re-election and election of the Directors for a new term of one year, ending at the Annual General Meeting of 2004.
6. Re-election of the Authorised Independent Auditor for a new term of 3 years, ending at the Annual General Meeting of 2006.
7. Any other business.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda and that the decisions will be taken at the simple majority of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy; proxies are available at the domicile of the Fund.

Every bearer shareholder who wants to be present or to be represented at the Annual General Meeting has to deposit its shares for May 26, 2003 the latest at the domicile of the Fund or at the following address in Luxembourg: KREDIETBANK S.A. LUXEMBOURGEOISE, 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

II (02418/755/28)

By order of the Board of Directors.

E.S. CONTROL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 13.634.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2003 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilans, compte de pertes et profits et attribution du résultat au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02388/521/14)

Le Conseil d'Administration.

E.I.I.G. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 80.437.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 4 juin 2003 à 10.00 heures, au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2001.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02391/534/15)

Le Conseil d'Administration.

FIDULOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.397.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 4 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02394/755/17)

Le Conseil d'Administration.

DORCHESTER S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1er.
R. C. Luxembourg B 50.389.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

des Actionnaires qui aura lieu le 3 juin 2003 à 15.00 heures au siège social de la société avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Dissolution anticipée de la société;
2. Nomination d'un ou de plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs;
3. Décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes.

II (02449/000/13)

Le Conseil d'Administration.

INGREMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.274.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi 3 juin 2003 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02395/755/17)

Le Conseil d'Administration.

POSAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 34.954.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi 4 juin 2003 à 16.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats.
- Délibération et décision sur la continuité éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02399/755/19)

Le Conseil d'Administration.

REFINA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 12.786.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 4 juin 2003 à 15.30 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

II (02413/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

CAPITAL DEVELOPPEMENT EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 47.206.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 4 juin 2003 à 14.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02402/817/18)

Le Conseil d'Administration.

SAINT AUBIN DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 74.823.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 2003 à 9.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02403/817/18)

Le Conseil d'Administration.

TELSI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 24.148.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 2003 à 16.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02404/817/18)

Le Conseil d'Administration.

MID ATLANTIC HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 11.095.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. divers.

II (02415/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

GAY TIME LTD, Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 23.480.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02405/817/18)

Le Conseil d'Administration.

ROFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 33.638.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02406/817/18)

Le Conseil d'Administration.

IFA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 38.108.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 10.30 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
4. nominations statutaires;
5. divers.

II (02414/1017/15)

Le Conseil d'Administration.

THACHA, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 46.779.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 3 juin 2003 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.

2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02421/534/15)

Le Conseil d'Administration.

LUCANOR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 31.191.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, le 2 juin 2003 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2002,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Transfert du siège social,
6. Divers.

II (02426/000/18)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE EUROPEENNE DE PARTICIPATION COMMERCIALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.776.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 3 juin 2003 à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. renouvellement du mandat des administrateurs et commissaire aux comptes
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

II (02427/045/18)

Le Conseil d'Administration.

ACROFIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 85.754.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

II (02440/817/17)

Le Conseil d'Administration.

LUXEMPART, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 6, rue Albert Borschette.
R. C. Luxembourg B 27.846.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu mardi, le 3 juin 2003 à 11.00 heures au siège social de la société, 6, rue Albert Borschette à Luxembourg-Kirchberg, à l'effet de délibérer sur les objets suivants:

Ordre du jour:

1. Lecture des «Rapport de gestion» et «Rapport consolidé de gestion» de l'exercice 2002.
2. Lecture des rapports du réviseur d'entreprises.
3. Approbation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice 2002.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge aux administrateurs.
6. Désignation du réviseur d'entreprises.
7. Indemnités des administrateurs.
8. Prolongation de l'autorisation pour la société d'acquérir ses propres actions.
9. Divers.

Les actionnaires qui désirent assister à cette assemblée doivent, conformément à l'article 9 des statuts, déposer leurs titres pour mercredi, le 28 mai 2003 au plus tard, auprès de la DEXIA-BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG.

Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire dans les conditions déterminées par l'article 9 des statuts; les procurations doivent être déposées vendredi, le 30 mai 2003 au plus tard.

Pour le Conseil d'Administration

G. Schwertzer

Président

II (02430/000/28)

LAMBIG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 71.416.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02438/817/18)

Le Conseil d'Administration.

SILOTEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 89.940.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 2 juin 2003 à 16.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

II (02462/788/14)

Le Conseil d'Administration.

LOKRINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 71.433.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02439/817/18)

Le Conseil d'Administration.

VAROLUX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard E. Servais.
R. C. Luxembourg B 85.006.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

II (02441/817/17)

Le Conseil d'Administration.

NANTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1425 Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 86.006.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 2 juin 2003 à 15.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Divers

II (02470/788/14)

Le Conseil d'Administration.

STEVAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 85.755.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.

3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

II (02442/817/17)

Le Conseil d'Administration.

FOUR SIXTEEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 75.373.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02443/817/18)

Le Conseil d'Administration.

SOUTH COAST REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard E. Servais.
R. C. Luxembourg B 90.337.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 8.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

II (02444/817/17)

Le Conseil d'Administration.

EURO PATRIMOINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 77.085.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02445/817/18)

Le Conseil d'Administration.

GALLION INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 72.129.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

II (02446/817/18)

Le Conseil d'Administration.

EURO REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 85.009.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 juin 2003 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

II (02447/817/17)

Le Conseil d'Administration.

SO.GE.PAR. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 85.542.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2003 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 31 mars 2003;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 mars 2003;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02503/045/16)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE DES PROPRIETES PHENICIENNES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.185.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 2 juin 2003 à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.

- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2003 et affectation des résultats.
- Délibération et décision conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02452/755/18)

Le Conseil d'Administration.

PECULIUM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 64.242.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II, le 30 mai 2003 à 10.00 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
5. Divers

II (02482/000/17)

Le Conseil d'Administration.

KENTIA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.603.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2003 à 10.30 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02504/045/16)

Le Conseil d'Administration.

HYSOPE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 64.429.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 6 juin 2003 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02506/045/16)

Le Conseil d'Administration.

CYBERSCOUTS BENELUX S.A., Aktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

Die Damen und Herren Aktionäre werden eingeladen zur

AUßERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

welche stattfinden wird am Gesellschaftssitz in Weiswampach, den 30. Mai 2003 um 11.00 Uhr, mit folgender Tagesordnung:

Tagesordnung:

- Beschlussfassung über die Liquidation der Gesellschaft;
- Ernennung eines Liquidators.

II (02510/667/12)

Der Verwaltungsrat.

MAESTRAL INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.806.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 5 juin 2003 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02513/045/17)

Le Conseil d'Administration.

AD FINANCE S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 31.431.

Suite à la conclusion d'un contrat de domiciliation entre la BANQUE FERRIER LULLIN (LUXEMBOURG) S.A. et AD FINANCE S.A., registre de commerce B. 31.431, celle-ci a établi son siège social 26, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

LA BANQUE FERRIER LULLIN (LUXEMBOURG) S.A. et UBS (LUXEMBOURG) S.A. ayant fusionné en date du 1^{er} septembre 2002 avec absorption de la première par la deuxième, tous les droits et obligations découlant de la convention susmentionnée ont été repris par UBS (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire, UBS (LUXEMBOURG) S.A., déclare par la présente dénoncer avec effet immédiat ladite convention de domiciliation ainsi que le siège social de la société AD FINANCE S.A.

Luxembourg, le 30 avril 2003.

UBS (LUXEMBOURG) S.A.

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2003, réf. LSO-AD06275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(021085.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2003.
